G.M.S
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 500 000 euros
Siège social : 1 A rue Bernard Palissy
25000 BESANCON
752 109 280 RCS BESANCON

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 309 789 euros de la manière suivante :

Autres réserves 259 789 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique 50 000 euros
Soit 1,00 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2024	50 000 €	0 €	0 €
31/12/2023	50 000 €	0 €	0 €
31/12/2022	35 000 €	0 €	0 €

Certifié conforme
La Gérance

EURL GMS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 500 000 euros

Siège Social : 1 A Rue Bernard Palissy
25000 BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31/12/2025)

A l'Associée,

EURL GMS
1 A Rue Bernard Palissy
25000 BESANCON

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURL GMS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport (15 pages annexées)

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

AUCAP

III- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV- Justification des appréciations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation sont exposées au paragraphe « immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de nos diligences, nous nous sommes assurés de la cohérence et de la vraisemblance des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

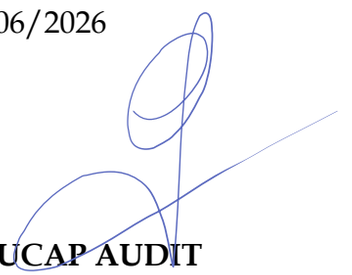
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR
Le 22/06/2026



SAS AUCAP AUDIT
Peggy GILLET
Présidente de la SAS AUCAP AUDIT

N° 2050 2026

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 A RUE BERNARD PALISSY 25000 BESANCON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75210928000038 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 302	AU 9 112	8 190	10 968
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 104 332	CT	1 104 332	207 432
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	752	BI	752	1 532
	TOTAL (II)	BJ	1 122 386	BK 9 112	1 113 274	219 932
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 458	BY	110 458	53 227
	Autres créances (3)	BZ	534 647	CA	534 647	331 780
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	984 079	CG	984 079	868 523
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 977	CI	2 977	4 294
	TOTAL (III)	CJ	1 632 162	CK	1 632 162	1 257 824
	Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 754 548	1A 9 112	2 745 436	1 477 756

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 361 996

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000713 en Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	755 579	641 248
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	309 789	169 549
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	781	
	TOTAL (I)	DL	1 616 150	1 360 797
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	367	
	TOTAL (III)	DR	367	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	775 310	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 906	1 576
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 517	11 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	293 186	104 145
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 128 919	116 959
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 745 436	1 477 756

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	288 848	116 959
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 877	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	230 393	FH		FI	230 393	222 909
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	230 393	FK		FL	230 393	222 909
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	351	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	490	1
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	231 234	222 910
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		6 385
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	61 275	49 358
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 744	12 408
	Salaires et traitements*					FY	107 010	106 125
	Cotisations sociales (10)					FZ	51 364	47 437
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)					GA	2 778	2 727
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	4	68
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	233 174	224 508
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 940)	(1 598)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	195 044	160 074
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	12 905	20 935
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	180 774	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	388 723	181 010
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 317	287
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	12 780	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	24 097	287
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	364 626	180 722
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	362 686	179 124

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000713 en Euros.

Cegid Quadra

N° 2053 2026

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)**	HD	62 318
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	**(VIII)**	HH 781	62 147
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (781)	171
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK 52 116	9 746
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 619 957	466 238
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 310 168	296 688
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 309 789	169 549

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	29 386	26 754
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	194 780	159 800
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 28 568	A2	40 305	37 579
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	40 305	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 7 200 dont cotisations Madelin A10 4 536			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	781	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **provision** , conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- La durée d'usage n'est pas utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
ETAT CHARGES A PAYER- CPT 4486 A 4481	577
TOTAL	577

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE COMPTABILISATION EN 2025 - CPT 1521-1068 MEILLEURE VISIBILITE VIS A VIS DES TIERS	718
TOTAL	718

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 199			1 199
Matériel de transport	13 888			13 888
Matériel de bureau et matériel informatique	2 215			2 215
Immobilisations financières				
Participations	207 432	908 900	12 000	1 104 332
Autres immobilisations financières	1 532		780	752
TOTAL	226 266	908 900	12 780	1 122 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 199			1 199
Matériel de transport	2 920	2 778		5 698
Matériel de bureau et matériel informatique	2 215			2 215
TOTAL	6 334	2 778		9 112

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			908 900		
TOTAL GENERAL			908 900		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			12 000		
Autres immobilisations financières			780		
TOTAL GENERAL			12 780		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport		2 778		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		2 778		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

EURL GMS
25000 BESANCON

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SAS TIMAS	485 356	100.00	908 900	908 900			1 472 317.58	68 252.78-		
- SAS ABC SUITE DIGITAL	13 361-	100.00	1 000	1 000			1 300 729.92	43 792.54		
- SARL ABC TELEPHONIE ET INFOR	451 751	94.00	80 402	80 402			6 689 442.28	224 803.46	128 780	
- SAS ACRT BOURG	77 750	60.00	6 000	6 000			1 374 900.46	94 149.56		
- SAS ATELSYS FINANCES	1 021 700	60.00	60 000	60 000				206 381.52	6 000	
- SAS ACRT FINANCES	471 780	60.00	48 000	48 000				385 325.20	60 000	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			1 104 302	1 104 302					194 780	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 104 302	1 104 302					194 780	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	752		752
Créances de l'actif immobilisé	752		752
Autres créances clients	110 458	110 458	
Personnel et comptes rattachés	424	424	
Taxe sur la valeur ajoutée	37	37	
Débiteurs divers	534 187	172 191	361 996
Créances de l'actif circulant	645 106	283 110	361 996
Charges constatées d'avance	2 977	2 977	
TOTAL	648 835	286 087	362 748

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires	718			351	367
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	718			351	367

Changement de méthode:
L'indemnité de fin de carrière présente en mention en annexe au 31/12/2024 devient une provision au titre de l'exercice clos au 31/12/2025.
Cette évolution a été appliquée pour une meilleure lisibilité vis à vis des tiers.
L'indemnité de fin de carrière de 718€ au 31/12/2024 est constatée en autres réserves compte 1068 dans les capitaux propres pour sa valeur à l'ouverture de l'exercice.
Elle est constatée en compte de provision 1521 pour sa valeur au 31/12/2025 soit 367€.
La variation 2024-2025 est constatée en compte de produit 78151 reprise sur dotations au provision pour 351€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 355	9 355		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	765 955	104 415	453 949	207 591
Fournisseurs et comptes rattachés	3 906	3 906		
Personnel et comptes rattachés	4 493	4 493		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 706	5 706		
Impôts sur les bénéfices	42 300	42 300		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 900	3 900		
Autres impôts taxes et assimilés	117	117		
Groupe et associés	901	901		
Autres dettes	292 285	113 754	178 531	
TOTAL	1 128 919	288 848	632 480	207 591
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 045			

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 586
Disponibilités	12 904
TOTAL	59 490

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- FAE ACRT PREST.DG COMPL.2025	12 396
- FAE ATELSYS PREST.DG COMP.2025	9 277
- FAE ABC SD PREST.DG COMPL.2025	6 359
- FAE NEVEN PREST.DG COMPL.2025	4 556
- FAE ACRT B PREST.DG COMPL 2025	13 998
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- ICAR 2025 CA EXCED.PROF	12 904
TOTAL	59 490

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 479
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350
Dettes fiscales et sociales	6 429
Autres dettes	42 501
TOTAL	52 759

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	
- DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMIL	1 479
FOURNISSEURS- FACT.NON PARVEN	
- FNP AUCAP 12/2025	2 350
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	
- AAE ABC TEL PREST.DG COMP.2025	40 151
- AAE ANS-TIMAS PREST DG COMP 25	2 350
DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG	
- Provisions pour congés payés	2 399
CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À	
- Provisions pour congés payés	741
AUTRES CHARGES À PAYER	
- CAP URSSAF TNS REGUL 2025	3 153
- Taxe apprentissage à payer	27
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CAP TVS 2025	108
TOTAL	52 759

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	781	687250
-		
-		
-		
-		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	781	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
NANTISSEMENT 1.000 ACTIONS TIMAS	150 000
TOTAL	150 000

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées	Montant à la clôture de l'exercice	Dont consentis à des entités liées
(dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Autres engagements		
NANTISSEMENT 1.000 ACTIONS TIMAS	150 000	150 000
TOTAL	150 000	150 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- RANGE ROVER SPORT	31 835	118 468
Mobilier	31 835	118 468
TOTAL	31 835	118 468

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Employés	1
TOTAL	1

Le 20/05/2026
METZQUER GUILLAUME GERANT

N° 2050 2026

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1 A RUE BERNARD PALISSY 25000 BESANCON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75210928000038 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 302	AU 9 112	8 190	10 968
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 104 332	CT	1 104 332	207 432
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	752	BI	752	1 532
	TOTAL (II)	BJ	1 122 386	BK 9 112	1 113 274	219 932
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 458	BY	110 458	53 227
	Autres créances (3)	BZ	534 647	CA	534 647	331 780
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	984 079	CG	984 079	868 523
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 977	CI	2 977	4 294
	TOTAL (III)	CJ	1 632 162	CK	1 632 162	1 257 824
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 754 548	1A 9 112	2 745 436	1 477 756

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 361 996

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE certifiée conforme

Cegid Quadra

N° 2051 2026

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	755 579	641 248
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	309 789	169 549
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	781	
	TOTAL (I)	DL	1 616 150	1 360 797
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	367	
	TOTAL (III)	DR	367	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	775 310	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 906	1 576
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 517	11 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	293 186	104 145
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 128 919	116 959
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 745 436	1 477 756

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	288 848	116 959
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 877	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue — Services*	FG	230 393	FH	FI	230 393	222 909
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	230 393	FK	FL	230 393	222 909
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	351	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1		
	Autres produits (1) (11)				FQ	490	1
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	231 234	222 910
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		6 385
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	61 275	49 358
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	10 744	12 408
	Salaires et traitements*				FY	107 010	106 125
	Cotisations sociales (10)				FZ	51 364	47 437
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)				GA	2 778	2 727
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux dépréciations				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1		
	Autres charges (12)				GE	4	68
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	233 174	224 508
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 940)	(1 598)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	195 044	160 074
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	12 905	20 935
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2	180 774	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	388 723	181 010
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 317	287
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	12 780	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	24 097	287
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	364 626	180 722
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	362 686	179 124

COPIE certifiée conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : EURL GMS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	(VII) HD		62 318
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	(VIII) HH	781	62 147
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(781)	171
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ		
	Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	52 116	9 746
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	619 957	466 238
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	310 168	296 688
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	309 789	169 549
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	29 386	26 754
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	194 780	159 800
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 28 568	A2	40 305	37 579
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	40 305	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 7 200 dont cotisations Madelin A10 4 536			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

RENVOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	781	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COPIE
certifiée conforme

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **provision** , conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- La durée d'usage n'est pas utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
ETAT CHARGES A PAYER- CPT 4486 A 4481	577
TOTAL	577

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE COMPTABILISATION EN 2025 - CPT 1521-1068 MEILLEURE VISIBILITE VIS A VIS DES TIERS	718
TOTAL	718

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 199			1 199
Matériel de transport	13 888			13 888
Matériel de bureau et matériel informatique	2 215			2 215
Immobilisations financières				
Participations	207 432	908 900	12 000	1 104 332
Autres immobilisations financières	1 532		780	752
TOTAL	226 266	908 900	12 780	1 122 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 199			1 199
Matériel de transport	2 920	2 778		5 698
Matériel de bureau et matériel informatique	2 215			2 215
TOTAL	6 334	2 778		9 112

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			908 900		
TOTAL GENERAL			908 900		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			12 000		
Autres immobilisations financières			780		
TOTAL GENERAL			12 780		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport		2 778		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		2 778		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Dossier N°000711 en Euros

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

EURL GMS
25000 BESANCON

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SAS TIMAS	485 356	100.00	908 900	908 900			1 472 317.58	68 252.78-		
- SAS ABC SUITE DIGITAL	13 361-	100.00	1 000	1 000			1 300 729.92	43 792.54		
- SARL ABC TELEPHONIE ET INFOR	451 751	94.00	80 402	80 402			6 689 442.28	224 803.46	128 780	
- SAS ACRT BOURG	77 750	60.00	6 000	6 000			1 374 900.46	94 149.56		
- SAS ATELSYS FINANCES	1 021 700	60.00	60 000	60 000				206 381.52	6 000	
- SAS ACRT FINANCES	471 780	60.00	48 000	48 000				385 325.20	60 000	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			1 104 302	1 104 302					194 780	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 104 302	1 104 302					194 780	

CABINET CHRISTIAN DURGET

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	752		752
Créances de l'actif immobilisé	752		752
Autres créances clients	110 458	110 458	
Personnel et comptes rattachés	424	424	
Taxe sur la valeur ajoutée	37	37	
Débiteurs divers	534 187	172 191	361 996
Créances de l'actif circulant	645 106	283 110	361 996
Charges constatées d'avance	2 977	2 977	
TOTAL	648 835	286 087	362 748

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires	718			351	367
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	718			351	367

Changement de méthode:
L'indemnité de fin de carrière présente en mention en annexe au 31/12/2024 devient une provision au titre de l'exercice clos au 31/12/2025.
Cette évolution a été appliquée pour une meilleure lisibilité vis à vis des tiers.
L'indemnité de fin de carrière de 718€ au 31/12/2024 est constatée en autres réserves compte 1068 dans les capitaux propres pour sa valeur à l'ouverture de l'exercice.
Elle est constatée en compte de provision 1521 pour sa valeur au 31/12/2025 soit 367€.
La variation 2024-2025 est constatée en compte de produit 78151 reprise sur dotations au provision pour 351€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 355	9 355		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	765 955	104 415	453 949	207 591
Fournisseurs et comptes rattachés	3 906	3 906		
Personnel et comptes rattachés	4 493	4 493		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 706	5 706		
Impôts sur les bénéfices	42 300	42 300		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 900	3 900		
Autres impôts taxes et assimilés	117	117		
Groupe et associés	901	901		
Autres dettes	292 285	113 754	178 531	
TOTAL	1 128 919	288 848	632 480	207 591
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 045			

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 586
Disponibilités	12 904
TOTAL	59 490

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- FAE ACRT PREST.DG COMPL.2025	12 396
- FAE ATELSYS PREST.DG COMP.2025	9 277
- FAE ABC SD PREST.DG COMPL.2025	6 359
- FAE NEVEN PREST.DG COMPL.2025	4 556
- FAE ACRT B PREST.DG COMPL 2025	13 998
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- ICAR 2025 CA EXCED.PROF	12 904
TOTAL	59 490

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 479
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350
Dettes fiscales et sociales	6 429
Autres dettes	42 501
TOTAL	52 759

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	
- DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMIL	1 479
FOURNISSEURS- FACT.NON PARVEN	
- FNP AUCAP 12/2025	2 350
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	
- AAE ABC TEL PREST.DG COMP.2025	40 151
- AAE ANS-TIMAS PREST DG COMP 25	2 350
DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG	
- Provisions pour congés payés	2 399
CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À	
- Provisions pour congés payés	741
AUTRES CHARGES À PAYER	
- CAP URSSAF TNS REGUL 2025	3 153
- Taxe apprentissage à payer	27
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CAP TVS 2025	108
TOTAL	52 759

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	781	687250
-		
-		
-		
-		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	781	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
NANTISSEMENT 1.000 ACTIONS TIMAS	150 000
TOTAL	150 000

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées	Montant à la clôture de l'exercice	Dont consentis à des entités liées
(dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Autres engagements		
NANTISSEMENT 1.000 ACTIONS TIMAS	150 000	150 000
TOTAL	150 000	150 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- RANGE ROVER SPORT	31 835	118 468
Mobilier	31 835	118 468
TOTAL	31 835	118 468

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Employés	1
TOTAL	1

Le 20/05/2026
METZQUER GUILLAUME GERANT